

# En toute sécurité avec votre chauffeur d'autobus

Les chauffeurs d'autobus jouent un rôle essentiel et leur tâche exige de la patience et une vigilance constante. En effet, transporter près d'une soixantaine d'élèves débordant d'énergie, tout en leur assurant un parcours en toute sécurité, est parfois un défi de taille.

Malgré un environnement et des conditions de travail parfois difficiles, nos chauffeurs font preuve de compétence et de professionnalisme dans l'exercice de leur fonction.

Voilà pourquoi nos chauffeurs ont droit à notre respect et à notre collaboration.

## Vos transporteurs

Autobus Auger	Gabriel Guimond & Fils
Autobus Fournier	Jules Paré & Fils
Autobus Guimond	Transport A0J Roy
Autobus Lapointe	Transport Fontaine
Autobus La Québécoise	Transport Marquis
Autobus Lirey	Transport Saint-Malachie
Autobus L.S.B.C.	Transport scolaire Claude Fortin
Autobus Montmagny	Transport scolaire O. & P.
Autobus Port-Joli	Transport scolaire Saint-Perpétue
Autobus Saint-Adalbert	Transport scolaire S.R.B.
Camille Laflamme	

sont fiers de s'associer à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour faire de la sécurité une habitude quotidienne !

# Informations relatives au transport scolaire



La présente brochure contient les principales règles à suivre ainsi que les informations pertinentes pour une utilisation sécuritaire du transport scolaire.

**Il est essentiel de réviser avec votre enfant les règles de sécurité à suivre à cet effet.**



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud



Ensemble,  
s'engager pour  
la réussite

## Service du transport

T 418 248-1001 | 418 598-1001 | F 418 248-7397  
418 887-1001 | 418 789-1001 | transport@cscotesud.qc.ca  
www.cscotesud.qc.ca

## 1. À l'arrêt



- Je suis ponctuel à l'arrêt d'autobus déterminé par le Service du transport;
- Je respecte les propriétés privées;
- Je reste sur le trottoir ou en bordure de la route, bien à la vue ;
- Je retourne à la maison si l'autobus est très en retard (30 minutes).

## 2. À l'embarquement

- Je ne cours jamais à la rencontre de l'autobus;
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du chauffeur pour traverser;
- Je me tiens à l'écart de l'autobus tant qu'il n'est pas immobilisé;
- J'attends que l'autobus soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter;
- Je laisse la priorité aux plus jeunes que moi lors de l'embarquement.



**ZONE DE NON VISIBILITÉ**



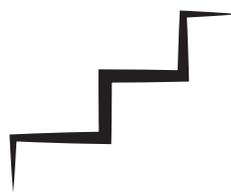
## 3. Durant le trajet

- Je laisse l'allée libre de tout obstacle ainsi que les sorties de secours et je tiens mes bagages sur moi (sac d'école, boîte à lunch...);
- Je parle à voix basse et je m'adresse au chauffeur seulement en cas de nécessité: celui-ci doit rester attentif à la circulation.
- J'adopte un comportement respectueux et je m'abstiens de tout langage abusif;
- Je m'abstiens de manger, boire ou fumer dans l'autobus;
- Je ne sors jamais la tête, les bras, les mains ou tout autre objet que ce soit par la fenêtre de l'autobus. Je ne lance rien par la fenêtre ou à l'intérieur de l'autobus;
- Si je cause des dommages à l'autobus, je devrai payer les réparations;
- En cas de panne ou d'accident, j'attends les instructions du chauffeur avant de quitter l'autobus. J'utilise la porte de secours en cas d'urgence seulement.
- J'occupe toujours le même siège ou celui que le chauffeur m'a assigné. Je demeure toujours assis dans l'autobus, et ce, jusqu'à l'immobilisation complète du véhicule.



## 4. Au débarquement

- J'attends que l'autobus soit complètement immobilisé avant de me lever de mon siège;
- Une fois descendu, je m'éloigne du véhicule en ligne droite, suffisamment pour ne pas être à l'intérieur des zones dangereuses;
- J'avance de 10 pas de géant (3 mètres) le long de la chaussée ou sur le trottoir, en direction de l'avant de l'autobus;
- Je m'arrête et j'attends le signal du chauffeur. J'écoute et je recule si celui-ci klaxonne;
- Lorsque le chauffeur me donne le signal, j'avance lentement et je passe devant l'autobus. J'arrête, je regarde à gauche et à droite et encore à gauche pour m'assurer que toutes les automobiles sont arrêtées.
- Je traverse en ligne droite et je m'éloigne en toute sécurité.



## 5. Bagages et équipements



Réf.: Code de la sécurité routière (article 519.10 et 519.20)

Il est permis aux élèves de transporter, en tout temps, des objets qui sont de taille à être tenus solidement sur les genoux (sacs d'école, boîtes à lunch...);

### IL EST CEPENDANT INTERDIT :

- de transporter certains équipements sportifs, tels: skis et équipement de ski, planches et raquettes à neige, bâtons et sacs de hockey, traîneaux, traînes, luges, objets contondants (certains parapluies à bouts pointus et autres);
- de transporter tout animal;
- de transporter des instruments de musique de plus de 60 cm;
- de transporter des planches à roulettes;
- de transporter des patins à roues alignées et des patins sans protège-lames, sauf si ces deux sortes de patins sont placées à l'intérieur d'un sac protecteur résistant;
- sans limiter ces cas, de transporter tout objet que l'élève ne peut maîtriser lors du transport (le code de la sécurité routière nous y oblige).

## 6. Conséquences au non-respect des règlements

### MANQUEMENT MINEUR

- 1<sup>er</sup> manquement :**  
premier avertissement écrit
- 2<sup>e</sup> manquement :**  
deuxième et dernier avertissement écrit
- 3<sup>e</sup> manquement :**  
suspension de moins de 5 jours
- 4<sup>e</sup> manquement :**  
suspension de 5 jours et plus
- 5<sup>e</sup> manquement :**  
peut entraîner une suspension pour le reste de l'année.

### MANQUEMENT MAJEUR

Notez que toute violence physique ou verbale, manque de respect envers l'autorité compétente, problème de drogue ou bris de matériel, sans limiter ces cas, font l'objet de mesures disciplinaires dès la première offense.

Un manquement est signifié à l'élève et à ses parents par l'émission d'un billet d'infraction.

**Lorsque le droit au transport est suspendu, la présence de l'enfant à l'école demeure obligatoire.**

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.